

■ Clins d'œil sur...

le patrimoine industriel de Poitou-Charentes :

La tannerie de la Boivre à Lavausseau VIENNE

La tannerie de la Boivre est située au cœur du village de Lavausseau, à vingt-cinq kilomètres à l'ouest de Poitiers. Cette tannerie artisanale est la dernière en fonctionnement dans le département de la Vienne, qui en comptait 55 voici cent ans, et le dernier témoin d'une activité qui fut florissante pendant des siècles. Elle est ouverte au public depuis 1990.

En effet, le travail des cuirs et des peaux est ancien dans la région. À Niort notamment, spécialisé dans la ganterie et la chamoiserie, cet artisanat semble exister depuis la fin de l'Antiquité.

Sur une pierre tombale datée du XIII^e siècle, trouvée à La Rochénard, dans les Deux-Sèvres, sont sculptés des outils de tanneur et des semelles de chaussures. D'après Robert Favreau, dans son ouvrage *La ville de Poitiers à la fin du Moyen Âge*, les cuirs du Poitou étaient, au XV^e siècle, à la base d'un commerce actif, aussi bien vers la Bretagne que vers le Toulousain. On trouvait des tanneries dans toutes les villes de la région (Châtelleraut, Poitiers, Niort, Parthenay...) où étaient organisées des foires importantes, mais aussi dans de nombreux bourgs.



La rivière la Boivre, à l'origine de l'implantation de nombreuses tanneries à Lavausseau.
Photographie Catherine Durepaire.

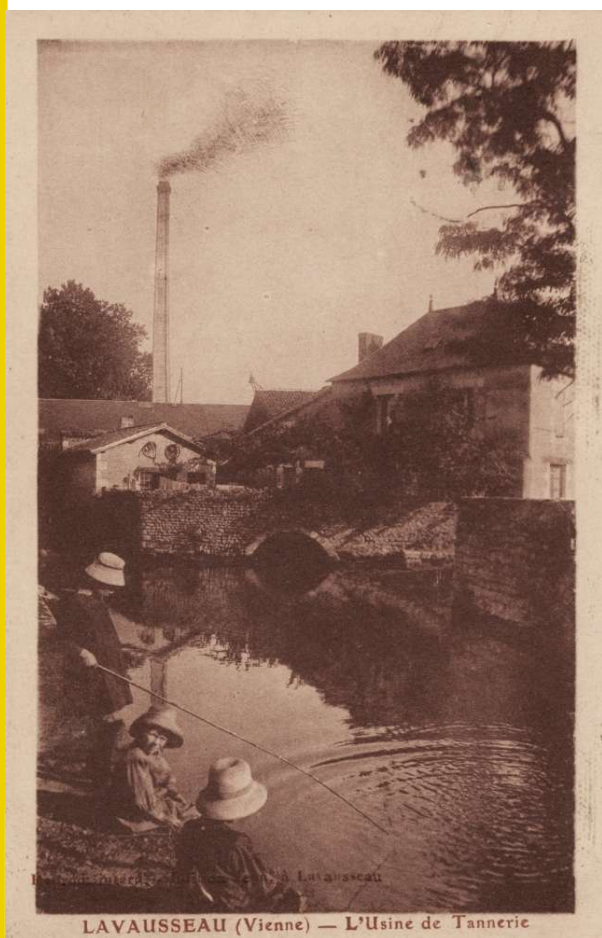


Outils de tanneur, sculptés sur le linteau d'une fenêtre dans le bourg de Lavausseau : en haut, la drayoire ; en bas, de gauche à droite, la marguerite et le moule à motte de tan.
Photographie Catherine Durepaire.

Le commerce des cuirs était soumis à une réglementation stricte. Les professionnels (selliers, gantiers, corroyeurs...) étaient regroupés en métiers. Les lieux de vente étaient imposés. Prosper Boissonnade écrit ainsi, dans son *Essai sur l'organisation du travail en Poitou depuis le XI^e siècle jusqu'à la Révolution*, qu'au XVI^e siècle, « les marchands qui viennent, surtout à Poitiers, de Lusignan, de Confolens, de Lavausseau, sont astreints à conduire directement leurs produits au marché public ». De plus, la qualité et les origines des produits devaient être indiqués par un marquage.

Par la suite, ce commerce subit les contrecoups de la révocation de l'Édit de Nantes - avec le départ de nombreux ouvriers - puis de la rigueur de la législation sur la marque des cuirs, avec l'édit de 1759 destiné au contrôle et à la taxation des peaux tannées.

Les tanneries à Lavausseau



Partie de pêche au bord de la Boivre ; à l'arrière-plan, la tannerie et sa cheminée, construite en 1909.
Carte postale, collection particulière.

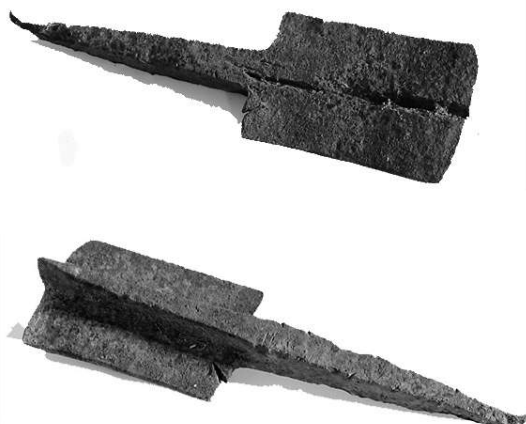
Parmi les moulins à tan, où était réduite en poudre l'écorce de chêne qui donnait le produit tannant ou tan, on peut citer le moulin de l'Isle à Barreau, le moulin de Rimbard (Recbard au XII^e siècle, Rambard au XVII^e siècle) et le moulin de Bazard. Leur utilisation était partagée entre plusieurs propriétaires qui en avaient chacun la jouissance plusieurs jours par mois. En 1841, une des six parties du moulin à écorce de Bazard, correspondant à environ cinq jours d'utilisation par mois, fut vendue quatre cent dix francs. En 1868, le moulin de Rambard, destiné à battre les écorces et les graines de trèfle et décrit comme étant composé d'un corps de bâtiments dans lequel « se trouvent tournants et virants avec moteur hydraulique », fut adjugé à plusieurs propriétaires au prix de deux mille quatre cent cinquante francs.

La présence de la rivière la Boivre, la permanence de l'élevage dans la région et la facilité de se procurer des matières premières telles que le sel, l'écorce de chêne et la chaux, indispensables pour l'activité du tannage, ont été propices à l'établissement de tanneries à Lavausseau.

Le document le plus ancien trouvé à ce jour, qui fait référence à l'activité artisanale du tannage dans le village, date de 1577 ; il s'agit d'un procès-verbal conservé aux archives municipales de Poitiers concernant un tanneur lavaucéen nommé Mathurin Ruffin. Cependant, l'implantation de tanneries est probablement bien antérieure à cette date et fortement liée à l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, actuel Ordre de Malte, dont la présence est attestée dès 1192. En 1632, vingt-quatre tanneries et trois moulins à tan sont recensés dans un terrier (registre contenant la description des terres dépendant d'un seigneur) de la commanderie des Hospitaliers.

Les tanneries étaient de petites entités avec jardin, parfois possédées en indivision, réparties le long de la rivière la Boivre et du canal d'amenée (dénommés, dans les terriers de la Commanderie, respectivement l'ancienne rivière de Boivre et la nouvelle rivière de Boivre).

Un acte de vente, daté du 5 septembre 1758, d'une tannerie située près du moulin à écorce - appelé le moulin à Barreau - précise qu'elle est composée « de trois fosses et deux pleins avec pavé de rivière », le prix de vente s'élève à cent livres avec obligation de payer « les cens, rentes et devoirs dus sur la tannerie ».



Les deux faces d'un couteau d'un moulin à tan.
© Région Poitou-Charentes, inventaire du patrimoine culturel / M. Deneyer, 1992.

Suite à un recensement des entreprises, l'adjoint au maire de Benassay - les deux communes Benassay et Lavausseau ne seront séparées qu'en 1868 - adresse au préfet, le 18 novembre 1811, un courrier dans lequel il mentionne la présence à Lavausseau de onze tanneries, qui emploient vingt-quatre ouvriers, et de trois moulins à tan. Ces onze établissements, auxquels s'ajoutent une tannerie à Sanxay, une à Vivonne et sept à Poitiers, font partie des vingt tanneries réparties dans l'arrondissement de Poitiers. En 1847, neuf tanneries employant chacune deux salariés fonctionnent encore dans le village.

L'étude de la généalogie de familles de tanneurs et celle des matrices cadastrales permettent de constater que les tanneries se sont transmises de génération en génération ; de même, la conservation de ce patrimoine s'est faite par le biais d'alliances matrimoniales entre familles de marchands-tanneurs.



Témoin de l'importance de l'activité de tannerie à Lavausseau, cette plaque de rue, dans le centre bourg.

© Région Poitou-Charentes, inventaire du patrimoine culturel / C. Rome, 2010.

N° parcelles et propriétaires

80	Veuve Pierre Roux	259	Veuve Gallet
81	Jean-Baptiste Benoist père	260	Pierre Guyonnet
205	Gallet-Ruffin	261	Jules Benoist
207	Veuve Gallet	264	Joseph Paitre
212	Moussaud-Gallet	265	Benoist-Paitre
223	Augustin Benoist	266	Moussaud-Gouin
255	Louis Benoist		

Les tanneries et les moulins à tan de Lavausseau, en 1831 : localisation et propriétaires ; d'après le plan cadastral de 1831, section C1, conservé aux archives départementales de la Vienne.



La tannerie de la Boivre



Marque déposée par **Charles Guionnet**, le 22 juillet 1893. Extrait du bulletin officiel de la propriété industrielle et commerciale, 1893.

En mars 1896, Charles Gallet, avoué à Loudun, est propriétaire de l'ancien moulin à tan - appelé dans les documents anciens le moulin Barreau ou le moulin de l'Isle à Barrault - qui ne fonctionne plus, la roue étant détruite. La retenue de ce moulin, alimenté par une dérivation de la Boivre d'une longueur de quatre cents mètres environ, dont il est également propriétaire, est utilisée pour le lavage des peaux d'une tannerie installée en amont. Cette tannerie, ancienne Maison Guionnet-Lacour, appartient à Charles Guionnet, successeur de son père, lui-même descendant d'une longue lignée de tanneurs. Très vite, Charles Guionnet va concentrer toute l'activité locale de la tannerie dans une seule entreprise à l'emplacement du moulin.

La tannerie-corroierie Charles Guionnet fils aîné, spécialisée dans les veaux blancs selon une lettre à en-tête, est décrite comme étant un établissement industriel très important pour la localité et occupant de nombreux ouvriers (de vingt à vingt-cinq), dont les journées de travail sont de dix heures environ. Des efforts importants de modernisation sont réalisés : remplacement de la cheminée en tôle par une cheminée en béton armé de vingt-cinq mètres de haut en 1909, installation d'une nouvelle chaudière (constructeur M. Gérard à Paris) en 1913, utilisation de voies Decauville... ; mais la méthode de tannage reste identique.



Le personnel de la tannerie, à la fin du XIX^e siècle.
Collection particulière.



Les ouvriers de la tannerie, avec leurs outils, vers 1900.
Collection particulière.

En 1929, Théodore Carbonnier rachète la tannerie qu'il va diriger jusqu'en 1954, il fabrique principalement du cuir pour semelles de chaussures et développe après guerre une importante collecte de peaux vertes (fraîches) à Parthenay, dans les Deux-Sèvres.

Le cuir à semelles, qui a longtemps constitué l'article de base des tanneries, va souffrir de la concurrence des produits de remplacement comme le caoutchouc ; aussi, le 8 août 1964, une nouvelle société de tannerie-mégisserie est-elle constituée sous la dénomination sociale Tannerie, mégisserie de la Boivre, tenue successivement par les fils de Théodore Carbonnier : Émile Carbonnier, qui a formé le tanneur actuel Ludovic Guignard, jusqu'en 1997, puis Yves Carbonnier.



Tampon sur une carte de visite de la tannerie T. Carbonnier, 1935. Collection particulière.

Le travail du cuir

Le tannage correspond à un ensemble d'opérations qui permet de transformer les peaux en une substance imputrescible.

Les peaux mises en œuvre à Lavausseau, au début du XIX^e siècle, étaient des peaux de bœufs, vaches, veaux, moutons, mulets, chevaux, ânes, chèvres et chiens provenant du département.

Le procédé de tannage était le tannage traditionnel, végétal, lent au tan, le plus ancien et le plus long, différent des tannages moyens et rapides apparus dès la fin du XIX^e siècle.

Le tannage végétal lent au tan

Dans un premier temps, le salage permet de conserver la dépouille des animaux ou peau fraîche ou verte, qui est putrescible, cette opération peut se faire également par séchage.

La peau recouverte de sel côté chair devient brute ; le travail de tannage commence, qui se déroule en trois phases principales :

1° La préparation des peaux

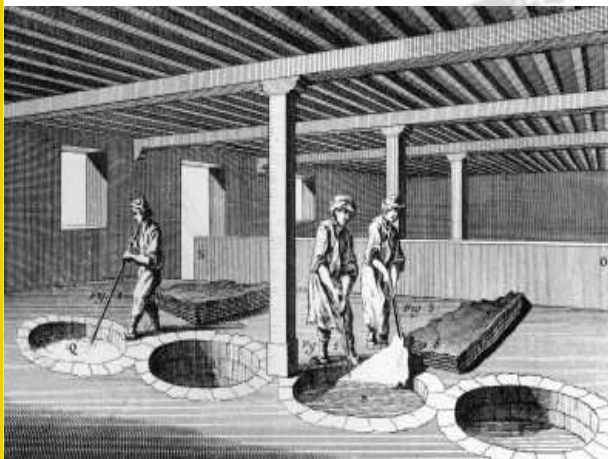


Planche extraite de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert :
Tanneur, Travail des Pleins (ou pelains) - 1762.



Tampon de marquage des peaux : « TANNÉ À LA FOSSE AVEC LE TAN - TC » de la Tannerie Carbonnier.
© Région Poitou-Charentes, inventaire du patrimoine culturel / M. Deneyer, 1992.

Cette phase, qui se déroule en plusieurs étapes, s'effectue directement dans la rivière d'où son autre appellation « travail de rivière ».

Lors de la trempe ou reverdissage, les peaux trempent dans la rivière pour être lavées et dessalées.

Le pelanage s'effectue ensuite dans des pelains (ou plains ou pleins), cuves qui contiennent un bain de chaux et d'eau facilitant la dépilation.

L'ébourrage ou débouillage est réalisé à l'aide d'un couteau à lame courbe, ou couteau rond, et permet de débarrasser de leurs poils les peaux disposées sur un chevalet.

Après rinçage, les morceaux de chair et de graisse qui adhèrent encore à la peau sont enlevés avec un couteau à deux manches appelé *faulx* ou *faux* ; c'est l'échamage, les derniers poils sont éliminés avec la *queurse*.

La production de chaux à Lavausseau :
Deux ateliers fonctionnaient depuis le XV^e siècle, à la Preille et à Rambard. En 1847, trois fours à chaux situés à la Vergnière et à la Loubatière, produisaient chacun annuellement 433 barriques de chaux.

2° Le tannage



Ouvriers de la tannerie, vers 1900. À l'arrière-plan, hangars où sèchent les mottes de tan ; à droite, passerelles sur le canal d'aménée. Carte postale. Collection particulière.

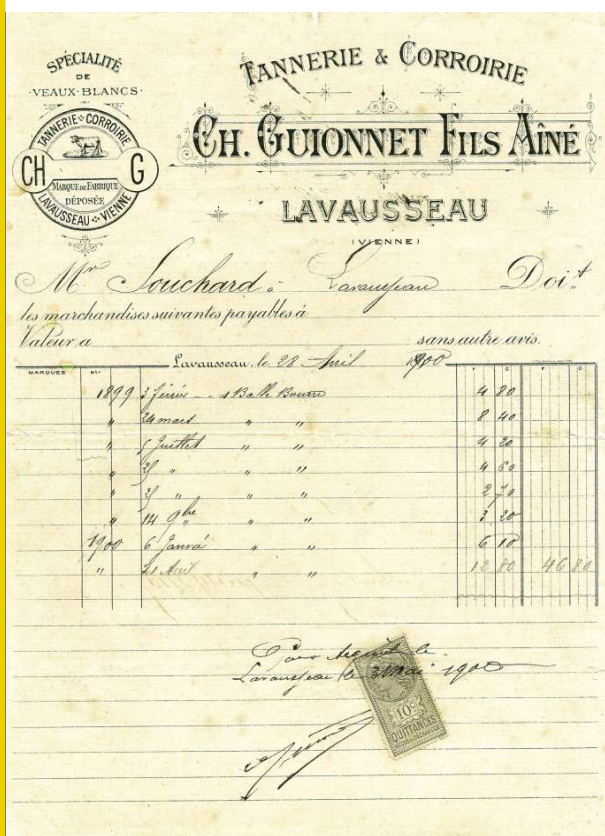
Il va rendre les peaux imputrescibles par la pénétration des tanins.

Dans un premier temps, lors du travail de basserie, les peaux sont déposées alternativement dans des cuves contenant des bains de jus d'écorce de plus en plus concentrés.

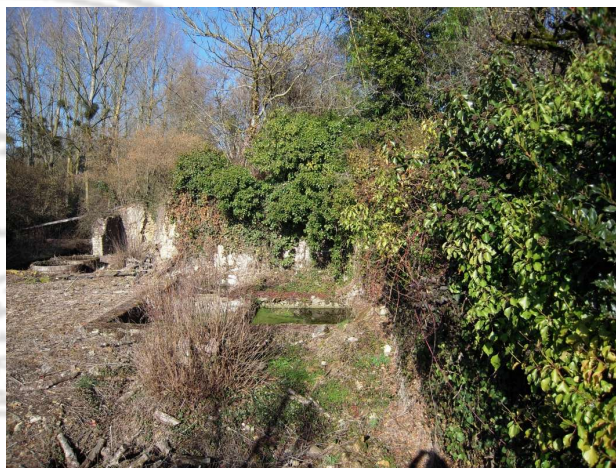
Après le refaissage, pendant lequel les peaux trempent dans un bain d'écorce plus dilué, elles sont mises à tremper en fosses, en plusieurs couches qui alternent avec des couches de tan ou écorce de chêne.

L'écorce est obtenue par le pelage des jeunes chênes au printemps au moment de la montée de la sève, puis elle est broyée dans les moulins à tan. Le tan usagé, mis en mottes, pouvait être réutilisé comme combustible après séchage.

Suite au séchage, en séchoir ou à l'air libre sur des cornes ou os de bœufs, les peaux sont aplaties au pied durant le parage ou dressage, puis battues avec un maillet de bois.



Facture à en-tête Ch. Guionnet, 1900.
Collection particulière.



Bâtiment en ruine, à l'arrière de la tannerie, qui abritait des pelains et des fosses. Photographie Catherine Durepaire.

En 1811, à Lavausseau,
on dénombrait **11 tanneries** et **46 fosses** qui contenaient
« 20 peaux de bœufs par fosse, consommant
3 000 kg de tan pour les cuirs forts restant 3 ans en fosse, et 2 000 kg
pour les autres peaux de boudrier restant 2 ans en fosse. »

(Enquête préfectorale de 1811 de recensement des tanneries)

3° Le corroyage



Atelier de corroyage, en 1931. Collection particulière.
© Reproduction Région Poitou-Charentes, inventaire
du patrimoine culturel / M. Deneyer, 1992.

Après le tannage, le produit semi-ouvré est transformé, à l'aide de divers outils, en un produit ouvré et utilisable.

Le cuir sec est ramolli par foulage au pied et battu avec la *bigorne*.

La *drayoire*, couteau à deux manches muni d'une lame à deux tranchants, sert à égaliser l'épaisseur du cuir qui est assoupli à l'aide des *paumelles* et *marguerites* en bois, puis aplani avec l'*étire*.

Les dernières irrégularités sont enlevées côté chair grâce à la *lunette*, disque métallique percé d'un trou garni de cuir pour passer la main.

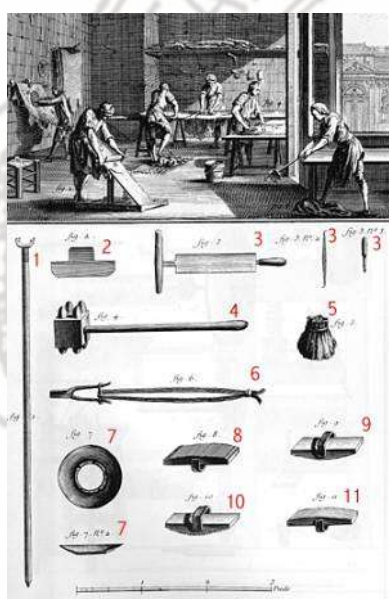
Enfin, le cuir est nourri de matières grasses pendant la dernière opération, le finissage.

Ces opérations constituent le corroyage, qui pouvait être effectué dans des ateliers extérieurs à l'entreprise ; ainsi, en 1893, Charles Guionnet fait construire un nouvel atelier de corroierie à proximité de sa tannerie.

En 1918, la méthode de tannage utilisée dans la Tannerie Ch. Guionnet est le tannage moyen ; les opérations sont sensiblement identiques, mais le délai de production est diminué en ajoutant au jus d'écorce de chêne, des extraits de châtaignier et de quebracho (arbre d'Amérique du Sud).

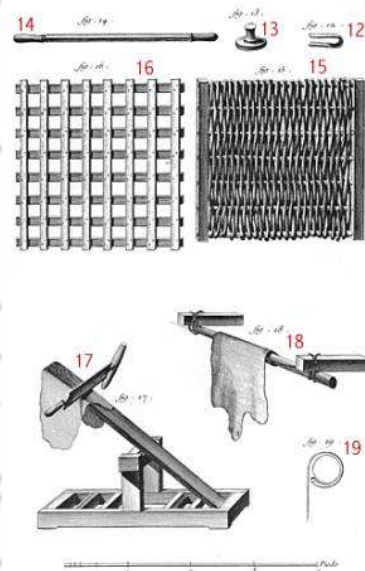
Le matériel de la tannerie est composé de cinq pelains ou pleins, trente cuves de basserie, vingt fosses, un tonneau-foulon de rivière, trois tonneaux-foulons de tannage et un marteau à battre le cuir. Deux cents cuirs environ sont fabriqués mensuellement.

En 1930, Théodore Carbonnier effectue le déchaufrage à l'acide et introduit, notamment pour l'écharnage, l'utilisation de machines.



L'atelier et les outils du corroyeur:

- 1 : Crochet
- 2 : Étire
- 3 : Drayoire (couteau à drayer ou délayer)
- 4 : Bigorne
- 5 : Guipon pour mettre en suif
- 6 : Tenaille
- 7 : Lunette
- 8 à 11 : Pomelles (paumelles)
- 12 : Valet
- 13 : Lisse
- 14 : Couteau tranchant
- 15 et 16 : Claies
- 17 : Chevalet
- 18 et 19 : Paroir



Planches extraites de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert : Corroyeur – 1762.

Le tannage aujourd'hui à la Tannerie de la Boivre



La tannerie aujourd'hui.
© Région Poitou-Charentes, inventaire du patrimoine culturel / C. Rome, 2010.

La Tannerie de la Boivre est une pelleterie, c'est-à-dire que le tanneur travaille les peaux avec le poil ; les produits finis, peaux de veaux, d'ovins et de caprins principalement, sont essentiellement destinés à la décoration.

La méthode de tannage utilisée est le tannage rapide, minéral aux sels de chrome, mis au point par Lestellier en 1903, qui a apporté gain de temps et plus de souplesse.

À la Tannerie de la Boivre,

2 500 peaux sont tannées chaque année.

Depuis son arrivée jusqu'à son traitement complet, une peau reste environ **un mois et demi** dans la tannerie.

Les étapes actuelles



Plan de scénographie de la tannerie. © EURL Jean-Marc Gaillard, 2009.



2 – le reverdissage

Étape 1 : le salage

À leur arrivée dans la tannerie, les peaux sont salées pour assurer leur conservation jusqu'à leur traitement.

Étape 2 : le reverdissage

Cette étape fait partie, avec l'étape 3, du « Travail de rivière » qui englobe les opérations destinées à préparer la peau au tannage. L'objectif est d'éliminer le sel de conservation, de laver les peaux de leurs souillures et de les réhydrater.



3 – l'écharnage

Étape 3 : l'écharnage

Les restes de chair et de graisse adhérant aux peaux côté chair sont supprimés grâce à l'action mécanique de l'écharneuse.

Étape 4 : le tannage

C'est grâce à cette opération que la peau va devenir imputrescible.

- le tannage en coudreuse

Dans un premier temps, les peaux trempent dans une coudreuse qui contient un bain de sel et d'acide : c'est le *picklage* ou *confitage*, qui fait gonfler les peaux et ouvrir les pores pour faciliter la pénétration des solutions tannantes. Le tanneur trempe ensuite les peaux dans un nouveau bain qui contient les produits tannants. Entre chaque phase, les peaux sont mises à égoutter.



4 -1 – le tannage en coudreuse

- le tannage en tonneau

Ce procédé est identique au tannage en coudreuse ; il est utilisé notamment pour les peaux de cervidés qui, en raison de leur poids, flotteraient dans les coudreuses.



4 -2 – le tannage en tonneau

Étape 5 : le graissage

Les peaux sont nourries à l'aide d'huile stable pour maintenir leur souplesse.



6 – le cadrage

Étape 6 : le cadrage

Pour leur séchage, les peaux sont tendues sur des cadres en bois, à l'aide de pointes ou picots, durant deux ou trois semaines. Les cadres sont retournés une fois pendant cette étape. Les peaux sont décadrées encore un peu humides afin de préserver leur malléabilité.



7 – l'échantillonnage

Étape 7 : l'échantillonnage

Le tanneur taille les peaux avec une lame de rasoir afin de supprimer les trous de picots et leur donner des contours parfaits tout en préservant leur forme initiale.

Étape 8 : le foulonnage
En tournant dans les foulons, de la sciure de bois blanc va absorber la graisse et l'humidité qui restent sur les peaux, tout en les lustrant et les assouplissant.



8 – le foulonnage

Étape 9 : la roue à battre
Elle permet d'éliminer la sciure et le mort poil (les touffes rebelles). Elle est également utilisée en fin de cycle pour dépoussiérer et finir d'assouplir les peaux.



10 – le palissonnage

Étape 10 : le palissonnage

C'est l'assouplissement des peaux par étirement mécanique.



9 – la roue à battre

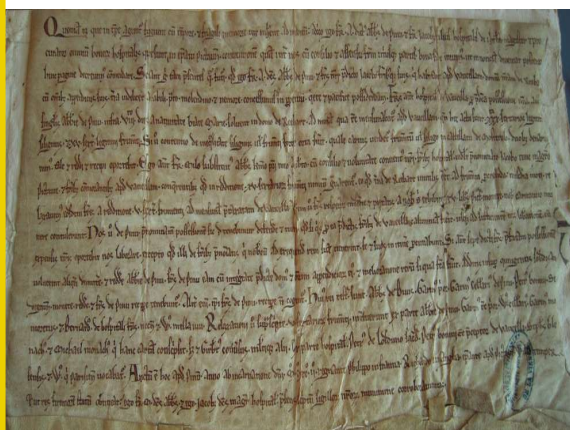


11 – le ponçage

Étape 11 : le ponçage

C'est l'élimination des défauts, par abrasion, pour obtenir une surface homogène à l'aspect velouteux.

Les tanneries de Lavausseau et la commanderie des Hospitaliers



Parchemin de 1192, conservé aux archives départementales de la Vienne.

L'installation de tanneries à Lavausseau est probablement liée à la présence de la commanderie d'Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (actuel ordre de Malte). L'implantation dans la commune de cet ordre de moines-chevaliers est attestée dès le XII^e siècle grâce à un parchemin, conservé aux archives départementales de la Vienne, qui fait état d'une transaction entre les hospitaliers et les religieux de l'abbaye du Pin au sujet d'une rente de blé au moulin de Recbard situé à proximité.

Du pont-levis et du mur d'enceinte de vingt pieds de haut (soit environ six mètres) mentionnés dans les textes anciens, il ne reste plus de trace aujourd'hui.

Seuls subsistent de la commanderie : le logis, dont les parties les plus anciennes datent de la deuxième moitié du XIV^e siècle, et qui est protégé au titre des monuments historiques en partie (la cheminée du XV^e siècle, les façades et les toitures sont inscrites) ; la chapelle romane, fortement remaniée et qui a perdu son clocher, un cabinet servant de sacristie et un auvent situé au-dessus de l'entrée extérieure.

Vendue à des particuliers lors de la vente des biens nationaux à la Révolution, la commanderie a été rachetée en 1848 par la commune. Au tout début du XX^e siècle, elle a été aménagée pour accueillir la mairie et l'école de garçons.



L'ancien logis de la commanderie abrite la mairie depuis un siècle.
© Région Poitou-Charentes, inventaire du patrimoine culturel / C. Rome, 2010.



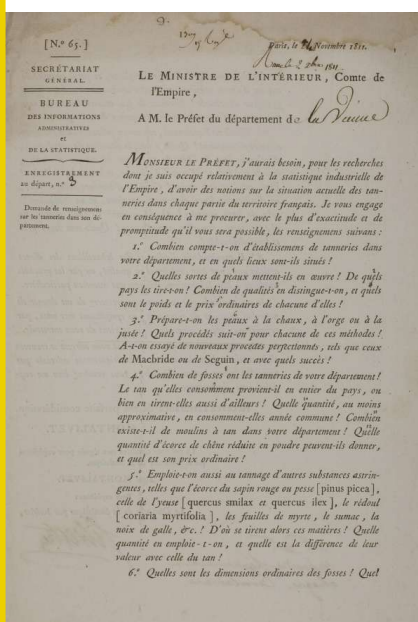
La chapelle de la commanderie.
© Région Poitou-Charentes, inventaire du patrimoine culturel / C. Rome, 2010.



La commanderie de Saint-Rémy à Verruyes (dans les Deux-Sèvres), dont dépendait la commanderie de Lavausseau. Photographie Catherine Durepaire.

Une commanderie était à la fois un logis abritant une communauté de frères dirigés par le commandeur et une circonscription rassemblant un ensemble de domaines et de dépendances. Près du logis, le plus souvent fortifié, se trouvaient généralement une chapelle et des communs comprenant granges, écuries, fournil, celliers et pressoirs avec une cour et un jardin.

Documentation



Enquête industrielle de 1811 sur les tanneries, du ministère de l'Intérieur.
Archives départementales de la Vienne.

Bibliographie

AZÉMA Jean-Pierre, *Tannerie Carbonnier, Lavausseau, Vienne*, inventaire général du patrimoine culturel, Direction régionale des affaires culturelles de Poitou-Charentes, 1992.

BOISSONNADE Prosper, « Essai sur l'organisation du travail en Poitou depuis le XI^e siècle jusqu'à la Révolution », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, tome 21, 1898.

CHAMPAGNE Alain, *L'artisanat rural en Haut-Poitou, milieu XIV^e siècle- fin XVI^e siècle*, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

DEBORS Henri, *Recherches sur l'état de l'industrie des cuirs en France pendant le XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle*, Paris, 1932.

FAVREAU Robert, « La ville de Poitiers à la fin du Moyen Âge », dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4^e série, tome 15, 1977.

OFFREDI-JEULIN Élisabeth, *Les Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem en Poitou au XV^e siècle*, Thèse de Doctorat de 3^e cycle, Université de Poitiers, 1982.

PRYSMICKI Laurent, *Champdeniers, les tanneries*, Association patrimoine et recherches, janvier 2008.

ROUSSEAU Lucie, *Tannerie poitevine*, Société d'Études folkloriques du Centre-Ouest, septembre 1973.

En savoir plus

Le site Internet de Lavausseau, Cité des tanneurs, histoires de cuirs : <http://www.lavausseau-cite-des-tanneurs.fr/>

Le patrimoine industriel de Poitou-Charentes : <http://inventaire.poitou-charentes.fr/patind/pi/index.html>, notamment :

- Les peaux : les tanneries et les chamoiseries : http://inventaire.poitou-charentes.fr/patind/pi/4produitsagri/6peaux/4produitsagri_6peaux.html
- Des ouvriers au travail à la chamoiserie Boinot, en 1920 : http://inventaire.poitou-charentes.fr/patind/pi/6albums/6albums_ouvriers_chamoiserie.html
- Les 15 tanneries industrielles de Poitou-Charentes étudiées : <http://inventaire.poitou-charentes.fr/patind/pi/listereponses.php?theme=03C>

Documents d'archives

Archives départementales de la Vienne :

- 3 H. Ordres militaires et hospitaliers.
- Registre supplément 97. Terrier de la commanderie de Lavausseau 1632.
- 10 M 121. 1811, 1813, 1816 : enquêtes sur les tanneries.
- 10 M 122. 1839-1852 : statistiques industrielles.
- 4 P 2426. 1832 : tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance.
- 7 S 12 : rivière la Boivre, communes de Lavausseau, Montreuil- Bonnin et Poitiers.
- 8 S 15. 1877-1940 : appareils à vapeur.
- Carton 6 dossier 9. 1192 : abbaye Notre-Dame du Pin, transaction entre les religieux du Pin et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem résidant à Lavausseau au sujet d'une rente de blé sur la maison de Rimbard.

Archives municipales de Poitiers :

- Casier 11 D 57. 8 novembre 1577 : procès verbaux de visite et saisie de 2 peaux de vaches mal tannées appartenant à un marchand tanneur de Lavausseau.

Archives départementales des Deux-Sèvres :

- 1 F 6. septembre 1918 : enquête sur la reprise et le développement de la vie économique en Poitou.